

Inter' Actions



Les Echos du Prieuré
Concert de Basic Colors
Vendredi 27 septembre 2024

Sommaire

2	Le mot du maire
3	Conseil municipal
11	Le dossier
16	Vie communale
25	Enfance et jeunesse
29	Vie associative
31	Histoire et Patrimoine
33	Sèvre et Loire News
35	Autour de chez nous
38	Le coin détente
42	Infos pratiques
43	Le portrait

Nous vous informons qu'à présent pour tout dépôt d'article, un formulaire est à votre disposition auprès du service communication de la mairie :
communication@mairie-laregrippiere.fr

L'AGENDA



NOVEMBRE

- 2 - Repas des aînés
- 9 - Concert caritatif - Rock'n poulettes - Espace Alain Clouet
- 11 - Commémoration de l'Armistice
- 14 - Conseil municipal
- 16 - Inauguration du périscolaire
Atelier Amélie Doussot à la médiathèque
- 16 et 17 - Marché de la création par Abricadabroc
Jusqu'au 17 - Expo « Teinté relié » à la médiathèque
- 21 - Soirée cabaret - Regripp'Anim
- 22 - Soirée pyjama à la médiathèque
- 23 - Concours de belote par le club de l'Espérance
- 30 - Concours de belote par le don du sang
Portes ouvertes : Brume et Domaine de la Ragotière

DÉCEMBRE

- 1 - Portes ouvertes Brume
- 7 - Marché de Noël par Regripp'Anim
- 7 et 8 - Portes ouvertes Domaine des Tilleuls
- 12 - Conseil municipal
- 13 - Spectacle de Noël école Clément Pellerin
- 14 - Spectacle de Noël école Sacré-Cœur
Portes ouvertes par Art Floral Lys Passion
Heure du conte à la médiathèque
- 28 - Soirée Vinivinyne par le comité des fêtes
- 30 - Don du sang

JANVIER

- 4 - Tournoi de futsal
- 12 - Vœux du Maire

ATTENTION

Pour « Inter'Actions » de janvier-février transmettez vos articles avant le 12 décembre 2024 par mail à :
communication@mairie-laregrippiere.fr

Les articles reçus après cette date ne seront pas publiés.



Pascal EVIN
Maire de La Regrippière

LE MOT DU MAIRE

Le compte à rebours de la fin d'année est lancé et les deux derniers mois seront l'occasion de nous réunir autour des différents projets de 2024.

Tout d'abord, le samedi 16 novembre pour l'inauguration du nouveau bâtiment de la périscolaire ; un dossier complet sur ce sujet est à lire dans ce numéro. Ce nouvel espace intégré à l'environnement et construit avec des matériaux bio-sourcés avec des entreprises locales offre des conditions optimales pour l'accueil et l'épanouissement des enfants, ainsi que des conditions d'animations améliorées pour les animateurs dans un cadre végétal et ludique. Partageons ensemble cette inauguration : un moment convivial pour saluer le travail de collaboration entre architecte, associations, artisans, agents municipaux et élus qui a permis cette réalisation.

Avant la fin de l'année, nous inaugurerons le Skatepark, un espace initié par le précédent conseil municipal des enfants. Il a déjà été adopté par les jeunes.

Nous vous attendons nombreux à ces festivités autour d'installations qui démontrent l'envie de la commune de se structurer et d'offrir à nos enfants de bonnes conditions pour leur développement.

L'aménagement du lotissement du Souchais se termine ; il reste encore quelques agencements de voirie et d'espaces verts.

Actuellement au stade des Douves, l'installation d'une tribune pour abriter les spectateurs lors des matchs de football est en cours de création à partir des modulaires de l'ancienne périscolaire. Rien ne se perd !

Coup de chapeau également aux bénévoles de l'ARCT qui ont repeint une partie des vestiaires un samedi matin, la mairie ayant financé la peinture. Une belle preuve de leur engagement !

Avant cela, le 11 novembre avec les commémorations de l'armistice reste une date importante qu'il faut sanctuariser pour ne pas oublier le sacrifice des anciens combattants. Le travail de mémoire est primordial pour les nouvelles générations afin de leur permettre de mieux comprendre le monde d'aujourd'hui.

La fin d'année apportera son lot de manifestations festives (concert, marché de Noël et créateurs, concours de belote...) et suite au succès de l'année dernière le retour du jardin de Noël au jardin public, et les lutins bénévoles vont nous offrir de nouvelles créations féeriques.

Sans vous en dévoiler les contours, une nouvelle animation communale égrènera les derniers jours de décembre de façon ludique. Elle est expliquée dans ce numéro !

Un grand merci au groupe Basic Colors pour le concert de gospel et soul donné dans l'église fin septembre et qui a enchanté les 130 habitants présents.

Au niveau de la communauté de communes, les élus communautaires finissent d'écrire le PLUI (le plan local d'urbanisme intercommunal). Une réunion publique est prévue en janvier pour faire un point d'étape sur ce projet.

Je tiens à remercier les agents communaux pour leur implication, en décorant la mairie pour des causes caritatives telles qu'Octobre rose qui est le mois de prévention et de sensibilisation au cancer du sein. En novembre, une nouvelle action de décoration sera proposée pour soutenir la fondation «MOVEMBER» qui sensibilise aux cancers masculins de la prostate et des testicules.

Je vous souhaite à tous un bel automne et au plaisir de vous rencontrer lors de ces rendez-vous, profitons de nos proches et du temps présent.

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 SEPTEMBRE 2024

Le douze septembre deux mil vingt-quatre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de La Regrippière, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN, Maire.

Convocation : 6 septembre 2024

Nombre de membres : en exercice : 18

Présents : 14

Votants : 16

Présents : Pascal EVIN, Roger CAILLER, Armelle DURAND, Jean-Luc GAULTIER, Marie-Edith PETITEAU, Audrey BARON, Michael BAUDRY, Franck BOUCHEREAU, Cédric CARETTE, Cécilia FONTENEAU, Clothilde JOLIVET, Cindy PASQUEREAU, Bernard SOURISSEAU, Marie-Annick HERBRETEAU,

Excusés : Michel AMOSSÉ, Vincent DUGUÉ, Valérie CLÉRO, Bérengère LAMBERT,

Pouvoirs : M Vincent DUGUÉ a donné pouvoir Mme Audrey BARON

Mme Bérengère LAMBERT a donné pouvoir à M Franck BOUCHEREAU

Cindy PASQUEREAU est désignée secrétaire de séance.

Y assistait également : Nadège MÉNARD secrétaire.

Le Conseil Municipal valide le compte rendu du 4 juillet 2024, il est donc approuvé.

DÉCLARATION DE BIEN SOUMIS AU DROIT DE PRÉEMPTION

Il est donné lecture d'une déclaration d'intention d'aliéner sur laquelle la commune a le droit de préemption, à savoir :

Déclaration reçue en mairie le 2 juillet 2024 :

- E 2179 53 rue du Vignoble 5 614m²

Appartenant à Monsieur Yvon BREVET (demandé par Maître ROUILLON à CUGAND) Parcelle située en zone Ub et Av

Après avoir pris connaissance de cette déclaration et après discussion,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **RENONCE** à son droit de préemption sur ce bien.

Le Maire est chargé de transmettre cette déclaration.

En séance du 10 octobre 2023, le conseil municipal a accepté un avenant pour un coût de 87.62 €.

En séance du 9 novembre 2023, le conseil municipal a accepté un avenant pour un coût de 6 041.19€.

En séance du 14 décembre 2023, le conseil municipal a accepté un avenant pour un coût de - 2 867.29 €.

En séance du 18 janvier 2024, le conseil municipal a accepté un avenant pour un coût de 2 140.82 €.

En séance du 22 février 2024, le conseil municipal a accepté un avenant pour un coût de -39 481.16 €.

En séance du 28 mars 2024, le conseil municipal a accepté un avenant pour un coût de 11 712.50 €.

En séance du 20 juin 2024, le conseil municipal a accepté un avenant pour un coût de 4 617.19 €.

En séance du 4 juillet 2024, le conseil municipal a accepté un avenant pour un coût de 6 323.34€.

Il y a des travaux en plus pour la périscolaire :

CONSTRUCTION D'UNE PÉRISCOLAIRE - AVENANT MARCHÉ ADAPTÉ

En séance du 1^{er} décembre 2022 et du 19 janvier 2023, le conseil municipal a validé le marché adapté pour la construction de la périscolaire pour un montant de 1 520 345,91 € HT.

En séance du 9 mai 2023, le conseil municipal a accepté des avenants pour un coût de 1 518.43 €.

En séance du 8 juin 2023, le conseil municipal a accepté un avenant pour un coût de 7 765.50 €.

En séance du 6 juillet 2023, le conseil municipal a accepté un avenant pour un coût de 490.57 €.

LOT N° - CORPS D'ÉTAT	ENTREPRISES	MONTANT HT	AVENANT HT	TOTAL HT
LOT N°6 - SERRURERIE	EVRE METAL	26 486.62	178.00	26 664.62
LOT N°7 - CLOISONS SECHES	MGP	121 869.49	704.37	122 573.86
LOT N°8 - MENUISERIES INTERIEURES	AMH	203 589.89	4 122.40	207 712.29
LOT N°13 - ELECTRICITE	HERVE DURAND	68 174.17		68 428.36

Sur proposition de Monsieur le Maire, et après discussion, Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'avenant n°2023-12 pour les entreprises citées ci-dessus.

- **AUTORISE** M le Maire à signer et notifier le marché auprès des entreprises citées ci-dessus.

DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE

Une modification doit être apportée au budget primitif concernant le résultat de fonctionnement. Celui-ci était de 165 914 € au lieu de 161 600€.

Fonctionnement

Recettes

002 Résultat de fonctionnement reporté + 4 314 €

Dépenses

61558 Entretien et réparations sur autres biens mobiliers
+ 4 314 €

CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA GESTION D'UN POINT DE CONTACT LA POSTE AGENCE COMMUNALE

La Poste a proposé aux communes la gestion de points de contact « La Poste Agence Communale » offrant les prestations postales courantes, dans le cadre de sa mission d'aménagement du territoire, conformément à la loi du 2 juillet 1990.

La 1^{ère} convention a été signée par la commune de La Regrippière en 2005, suivie d'avenants en 2006, 2011 et 2014, puis d'un an de prolongation de la durée de la convention en 2023. Elle arrive ainsi à son terme le 13 septembre 2024.

Le Maire expose le nouveau contrat de présence postale et les modalités d'organisation de l'agence postale communale qui devient point de contact du réseau de La Poste, offrant toute la gamme des services de la Poste. Après étude de la convention de partenariat proposée, ainsi que des droits et obligations de chacune des parties, après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité **DECIDE:**

- **De renouveler** la convention pour une durée de 9 ans, conformément aux modalités financières garantissant une indemnisation forfaitaire par mois et conformément aux nouvelles modalités de gestion, avec des offres de service élargies et rémunération valorisante pour l'agent.

- **D'autoriser** M Le Maire à signer la convention de partenariat proposée.

DÉSIGNATION DU RÉFÉRENT DÉONTOLOGUE

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 1111-1-1 et ses articles R. 1111-1-A à R. 1111-1-D (en vigueur au 1^{er} juin 2023) ;

Vu le décret 1520 et son arrêté d'application du 6 décembre 2022 relatifs au référent déontologue de l' élu local (dont les dispositions entrent en vigueur au 1^{er} juin 2023) ;

Considérant que tout élu local peut consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la Charte de l' élu local ;

Considérant qu'un référent déontologue doit être désigné par le conseil municipal avant le 1^{er} juin 2023 ;

Considérant que l'AMF 44 a constitué une liste de personnalités aptes à assurer les fonctions de référent déontologues auprès des élus ; que cette liste peut évoluer dans le temps ;

Considérant que les missions de référent déontologue sont exercées en toute indépendance et impartialité par des personnes choisies en raison de leur expérience et de leurs compétences ;

Considérant que les missions de référent déontologue peuvent être, selon les cas, assurées par :

1° Une ou plusieurs personnes n'exerçant au sein des collectivités auprès desquelles elles sont désignées, aucun mandat d' élu local, n'en exerçant plus depuis au moins 3 ans, n'étant pas agent de ces collectivités et ne se trouvant pas en situation de conflit d'intérêt avec celles-ci ;

2° Un collège, composé de personnes répondant aux conditions du 1° ,

Considérant que la délibération portant désignation du ou des référents déontologues (ou des membres du collège) doit préciser la durée de l'exercice de ses fonctions, les modalités de sa saisine et de l'examen de celle-ci, ainsi que les conditions dans lesquelles les avis sont rendus ;

Considérant que la délibération doit également préciser les moyens matériels mis à disposition du ou des référents déontologues (ou des membres du collège) ainsi que les éventuelles modalités de rémunération ;

Considérant que l'indemnisation prend la forme de vacations et que le montant maximum de l'indemnité pouvant être versée par personne désignée est fixé à 80 euros par dossier ;

Considérant que l'indemnisation prend la forme de vacations et que le montant maximum de l'indemnité pouvant être versée par personne désignée est fixé comme suit :

1° Pour la présidence effective d'une séance du collège d'une demi-journée : 300 euros ;

2° Pour la participation effective à une séance du collège d'une demi-journée : 200 euros.

Les indemnités prévues au 1° et 2° ne sont pas cumulables ⁽¹⁾.

Considérant que le ou les référents déontologues (ou les membres du collège) peuvent bénéficier du remboursement de leurs frais de transport et d'hébergement dans les conditions applicables aux personnels de la fonction publique territoriale ;

Considérant que le ou les référents déontologues (ou les membres du collège) sont tenus au secret professionnel et à la discrétion professionnelle pour tous les faits, informations ou documents dont ils ont connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DÉSIGNE** en qualité de référents déontologues les membres de la liste constituée par l'AMF 44 :

- **Monsieur Gilles BACHELIER, Conseiller d'Etat, ancien président de la cour administrative d'appel de Nantes**
- **Maître Marie-Christine CARLIER-MULLER, Avocat honoraire**
- **Madame le Bâtonnier Catherine LESAGE**
- **Monsieur André LOUISY, Président de l'Association départementale des anciens maires et adjoints de Loire-Atlantique, ancien maire d'Orvault**
- **Monsieur Jean-Luc MARGUET, Magistrat honoraire de la Chambre régionale des comptes des Pays de la Loire.**
- **Maître Jean-Charles MERAND, Avocat honoraire**
- **Monsieur Patrick MINDU, Conseiller d'Etat honoraire, ancien président de la cour administrative d'appel de Nantes**
- **Monsieur Jean-François MOLLA, Président honoraire du corps des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel, ancien vice-président du tribunal administratif de Nantes**
- **Uniquement en cas de demande de collégialité : Monsieur Bernard MADELAINE, Président honoraire du corps des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel, ancien président du tribunal administratif de Nantes**

DÉCIDE que les personnes susmentionnées exerceront les fonctions pour la durée du mandat municipal

FIXE les modalités de saisine du référent déontologue ainsi que les conditions d'examen des demandes comme tel :

- La collectivité saisit par tous moyens l'AMF 44 qui se charge d'affecter un des membres de la liste à l'affaire à traiter.

- L'AMF 44 met en relation le référent désigné avec la collectivité.

- Si besoin, sur demande du référent désigné ou de la collectivité, et en fonction de sa complexité, l'affaire pourra être traitée collégalement avec 2 à 4 autres membres de la liste. Le collège ainsi constitué décide en son sein de ses modalités de fonctionnement.

- La collectivité rémunère directement le référent ou le collège de référents, et décide des moyens matériels mis à disposition.

DÉCIDE que les avis du ou des référents déontologues (ou des membres du collège) seront rendus par écrit dans un délai de 1 à 4 mois, en fonction de la complexité de l'affaire.

DÉCIDE que les moyens matériels mis à disposition du ou des référents déontologues sont les suivants :

- appui administratif pour la transmission des données utiles à l'affaire
- mise à disposition d'une salle pour organiser des entretiens

FIXE les modalités de rémunération du ou des référents déontologues comme présentés ci-dessus.

DÉCIDE que le ou les référents déontologues (ou les membres du collège) bénéficient du remboursement de leurs frais de transport et d'hébergement dans les conditions applicables aux personnels de la fonction publique territoriale.

DÉCIDE que cette délibération ainsi que les informations permettant de consulter le ou les référents déontologues (ou le collège) sont portés par tous moyens à la connaissance des élus locaux intéressés.

AMÉNAGEMENT DES RUES D'ANJOU ET DES FONTAINES ET REVALORISATION D'UN RUISSEAU - CONSULTATION DE MAÎTRISE D'OEUVRE

Monsieur le Maire rappelle l'étude réalisée par le bureau d'étude Artélia pour l'aménagement du bas du bourg.

Il convient donc de lancer une consultation selon la procédure adaptée.

Il est proposé le calendrier suivant pour la maîtrise d'œuvre :

- *Préparation du dossier et publications fin septembre
- *Remise des offres de candidatures avant le vendredi 8 novembre à 12 H
- *Etude, rencontre des architectes, et notification

Sur proposition du Maire, et après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **Emet** un avis favorable à cette demande de maîtrise d'œuvre
- **Mandate** M le Maire pour lancer la consultation
- **Autorise** M le Maire à signer les pièces nécessaires au marché, ainsi qu'à la notification de la commande

Le résultat de la consultation sera présenté au conseil municipal de décembre ou janvier.

MAINTENANCE INFORMATIQUE ECOLE PUBLIQUE

Le conseil municipal a délibéré le 13 avril 2023 pour adhérer au groupement de commande pour la maintenance informatique des écoles.

La société, qui a été retenue au marché, a commis une erreur de maintenance sur le réseau informatique de l'école.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** la résiliation du contrat de maintenance informatique pour l'école publique Clément Pellerin dont le mandataire est SCIT
- **Autorise** Monsieur le Maire à la signer ainsi que toutes pièces afférentes.

CCSL – APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT)

Monsieur le Maire informe que par courrier en date du 15 juillet 2024, la Présidente de la Communauté de Communes Sèvre et Loire lui a transmis le rapport établi par la C.L.E.C.T (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) en date du 18 juin 2024, portant sur le calcul des charges transférées du service commun informatique pour les points suivants :

Recrutement d'un 4^{ème} poste à compter du 22/04/2024

Retrait de la ville de Vallet du service commun informatique à compter du 01/07/2025

Pour rappel, dans une Communauté de Communes à fiscalité professionnelle unique, la Communauté de Communes est amenée à verser ou à recevoir une attribution de compensation via les communes afin d'assurer, pour chaque transfert de compétences, une neutralité budgétaire entre les dépenses et les recettes transférées.

La C.L.E.C.T. a pour principale mission de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre communes et intercommunalité. Elle établit un rapport qui est soumis à l'approbation de l'ensemble des conseils municipaux des 11 communes-membres de la Communauté de communes Sèvre et Loire.

Ce rapport sera adopté définitivement si la majorité qualifiée des communes (soit la moitié des communes représentant les deux-tiers de la population ou les deux-tiers des communes représentant la moitié de la population de l' E.P.C.I.) l'approuve. A l'issue, le Conseil communautaire sera amené à se prononcer sur les montants d'attribution de compensation définitifs pour chaque commune-membre.

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu le code général des Impôts, notamment l'article 1609 nonies C,

Vu le rapport de la commission locales d'évaluation des charges transférées (CLECT) qui s'est réunie le 18 juin 2024,

Vu le rapport de la CLECT transmis par la Communauté de Communes Sèvre et Loire par courrier en date du 15 juillet 2024,

Considérant l'approbation du rapport de la CLECT à l'unanimité des commissaires présents lors de la commission du 18 juin 2024,

Considérant que ce rapport doit faire l'objet d'une approbation par la majorité qualifiée de la moitié des communes représentant les deux-tiers de la population ou les deux-tiers des communes représentant la moitié de la population,

Il est proposé au conseil municipal d'approuver les conclusions du rapport de la CLECT ci-annexé,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **APPROUVE** le rapport établi par la C.L.E.C.T en date du 18 juin 2024 ci-joint annexé,

- **VALIDE** les tableaux définitifs de montants d'attribution de compensation appliqués aux dates de transfert, tels qu'ils sont présentés au sein du rapport de la C.L.E.C.T.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire relatif à ce sujet.

DIVERS

CARRIERES

Le comité des fêtes souhaite disposer du terrain où était située l'ancienne déchetterie. L'association souhaite :

- aménager et entretenir ce terrain à ses frais
- pouvoir louer le terrain à d'autres associations Regrippiéroides une fois/an
- donner accès libre aux écoles et centre de loisirs sur le site
- être seul décisionnaire avec la mairie des événements organisés
- que la mairie prenne en charge les frais d'électricité, d'eau et de gestion des poubelles

Une convention va être rédigée pour régir la mise à disposition du site.

VENTE DE SACS

Suite à plusieurs demandes d'habitants de la commune, M le Maire propose de vendre des sacs en toile avec le logo de la commune. Le Conseil Municipal est favorable. Ce sujet sera donc voté lors du prochain conseil.

CHATS ERRANTS

Sur la commune, il y a une recrudescence de chats errants. M le Maire propose de mettre en place une campagne de stérilisation et d'identification. Celle-ci sera prise en charge par la commune et des associations protectrices des animaux. Cette action sera réalisée en 2025.

FOUR CANTINE

Le four de la cantine a été changé. Cependant, il fonctionne mais ne fait plus de vapeur. Il est proposé de le mettre à la vente sur des sites spécialisés au prix de 1 500 €.

INVITÉS PÉRISCOLAIRE

Une liste d'invités a été réalisée pour l'inauguration de la périscolaire.

L'association Croc'Loisirs a demandé si elle pouvait apposer son logo sur le bâtiment. Après réflexion, le conseil municipal souhaite réfléchir à la grandeur de celui-ci. Il devra être de taille équivalente à celui des autres structures utilisant également les lieux.

PRÉVOYANCE

La commune doit réfléchir à la prise en charge de la prévoyance des agents par la commune. Actuellement, la prise en charge de la commune est de 35%. Dorénavant, la commune doit au minimum payer 50% de cette assurance.

Pour information, la commune de La Remaudière va financer uniquement les 50%.

Les conseillers doivent y réfléchir et donner une réponse lors du conseil municipal d'octobre.

BATIMENTS

Plusieurs travaux ont été réalisés :

- Changement du four du restaurant scolaire
- Peinture du bureau de la directrice et des toilettes de l'école Clément Pellerin
- Changement de la fenêtre de l'église en octobre
- Peinture des vestiaires de foot

AMENAGEMENT DES JEUX DU STADE

La commission en charge du projet de l'espace de jeux à côté du stade s'est réunie. Plusieurs idées ont émergé. Le projet sera présenté lors du conseil municipal d'octobre.

POINT RENTRÉE ENFANCE JEUNESSE

Ecole Clément Pellerin

77 élèves pour cette rentrée 2024, répartis dans 4 classes comme l'an dernier.

Pause méridienne

Renouvellement d'une partie de l'équipe des animateurs. Le temps de restauration se déroule en deux services et dans trois salles.

POINT CCSL

Bilan du forum assistant maternel du 23 mars 2024

Une journée a été organisée en partenariat avec les Relais Petites Enfances (RPE) de Clisson Sèvre et Maine Agglomération et la Communauté de Communes Sèvre et Loire.

Cet événement a été mis en place pour informer et soutenir les assistants maternels en activités.

Il a mis en avant ce métier pour susciter des vocations. Il y a eu 140 visites dont 30 personnes intéressées par le métier.

Dans l'ensemble, les ateliers proposés ont été satisfaisants ainsi que les renseignements, les rencontres et l'organisation en général. En résumé, le bilan est très positif et sans doute à renouveler.

Soirée du 16 mai 2024

70 assistants maternels de la CCSL étaient présents pour ce temps de convivialité avec des élus et animatrices du RPE.

Après un spectacle avec la compagnie « La Belle Boite », des échanges et un bilan des activités ont été proposés par le RPE.

Suite à ces retours, il a été décidé d'augmenter les « matinées d'éveils » mises en place dans chaque commune.

Pour La Regrippière, elles seront :

- un lundi par mois dans la nouvelle périscolaire
- un mercredi par mois à la salle Saint François

Festi'Famille

Pour rappel, cette manifestation se déroule du 28 septembre au 12 octobre sur les communes de la Communauté de Communes. Un évènement a lieu sur la commune le samedi 28 septembre de 10h à 12h dans la périscolaire.

LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents)

A partir de novembre, un accueil aura lieu tous les vendredis matin au pôle enfance.

VIGNOBLE A VÉLO

Le Vignoble à vélo s'est bien déroulé malgré la pluie. Tous les acteurs de cette manifestation sont ravis. La municipalité les remercie encore.

CONCERT « LES ECHOS DU PRIEURÉ »

Le concert se déroulera à l'église le vendredi 27 septembre à 20h30. Cette année, c'est le groupe Basic Colors qui se produira, avec une sonorité de gospel et de soul.

LES BELLES RENCONTRES

Cette rencontre aura lieu le 13 octobre à 9h30 à la salle polyvalente puis dans différents lieux de la commune. Quatre artisans présenteront leur activité. Le résultat du concours des maisons fleuries 2024 sera dévoilé à la suite, au retour des habitants avant le traditionnel verre de l'amitié.

REPAS DES AINÉS

Le repas aura lieu le 2 novembre à la salle polyvalente. Les élus présents seront Clothilde JOLIVET, Roger CAILLER, Armelle DURAND et Pascal EVIN.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS DU MERCREDI 11 SEPTEMBRE

Présents : Audigane Léa, Daniel Hassini Malia, Duchêne Paul, Loiret Esteban, Moskovitz Adèle, Riand Fustemberg Eden, Ripoche Liya, Roy Léon David, Bolteau Noëlyne, Chauvat Adèle, Leleu Gabin, Petiteau Marie-Edith (adjointe Enfance-Jeunesse), Hauray Cyril (coordinateur enfance jeunesse).



Absents excusés : Rondeau Clara, Lambert Bérengère (conseillère municipale), Evin Pascal (Maire)

Ordre du jour :

- Constitution d'un calendrier pour l'année scolaire, visibilité sur les grandes dates ainsi que sur les horaires des réunions.
- Proposition d'aménagement de l'espace extérieur haut situé entre la restauration scolaire, le pôle enfance et l'école Clément Pellerin.
- Évocation de la grande journée familiale (date, lieu, contenu...).

Calendrier :

Les CME auront lieu tous les mercredis de 14h à 15h pour les mercredis suivants : 16 octobre, 18 décembre, 15 janvier, 26 février, 23 avril, 21 mai, 2 juillet.

Lundi 11 novembre : cérémonie armistice au matin (présence souhaitée)

Fin d'année : inauguration du skate Park

Jeudi 8 mai : victoire 1945 (présence souhaitée)

Samedi 17 mai : proposition d'organisation d'un grand temps fort familial

Une date à caler pour intervenir au conseil municipal afin de présenter le projet d'aménagement de la partie supérieure de la cour.

Aménagement de la partie haute de la cour :

Le CME souhaite un terrain multisport (enlever le poteau et reboucher le bac à sable + installer des buts/paniers et traçage au sol).

Poser deux ou trois bancs le long du terrain.

Réhabiliter le bloc sanitaire (lui redonner un coup de jeune !).

Installer une table de ping-pong permanente.

Journée du samedi 17 Mai :

Le CME souhaite organiser un grand temps fort à destination des familles, le samedi 17 mai au pôle enfance. L'événement se déroulerait sans doute l'après-midi sous forme ludique, à travers la mise en place d'espaces thématiques (jeux en bois, de plateau, de cartes, vidéos etc...) suivi de la projection d'un film en plein air. Projet envisagé ambitieux nécessitant une logistique rigoureuse et un certain investissement personnel, mais qui sera une très belle expérience.

Remerciements : le CME remercie très chaleureusement le réseau des bibliothèques pour le prêt du jeu de l'oie lors de la séance très animée du mercredi 3 juillet !

Prochaine réunion le mercredi 16 octobre de 14h à 15h salle du conseil

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS DU MERCREDI 16 OCTOBRE

Présents : Audigane Léa, Daniel Hassini Malia, Duchêne Paul, Loiret Esteban, Moskovitz Adèle, Riand Fustemberg Eden, Ripoche Liya, Roy Léon David, Bolteau Noëlyne, Chauvat Adèle, Leleu Gabin, Rondeau Clara, Lambert Bérengère (conseillère municipale), Petiteau Marie-Edith (adjoite Enfance-Jeunesse), Hauray Cyril (coordinateur enfance jeunesse).



Absents excusés : Evin Pascal (Maire)

Ordre du jour :

- Reconnaissance de terrain « projet cour »
- Point 11 novembre

Pour rappel :

Lors du précédent CME, le groupe avait évoqué les dispositions concernant le projet d'aménagement de la cour située entre l'école Clément Pellerin et la restauration scolaire, nous sommes donc tous allés sur le terrain durant la première partie de la réunion, afin de mieux se projeter dans l'espace.

Reconnaissance de terrain

Deux phases seront proposées :

- phase 1 (2025) : création d'un terrain multisport : (enlever le poteau et reboucher le bac à sable+ installer des buts/paniers et traçage au sol). Poser deux ou trois bancs le long du terrain. Installer une table de ping-pong permanente.
- phase 2 (2026) : réhabiliter le bloc sanitaire, créer un circuit de billes/petites voitures.

Ce projet sera présenté lors d'un conseil municipal en janvier ou février, la date sera évidemment communiquée en amont afin que chacun.e puisse s'organiser. Le projet fera l'objet d'une concertation budgétaire. Le CME travaillera avec le service technique afin de faire la meilleure proposition chiffrée.

Point 11 novembre

Après 30 minutes de reconnaissance, le groupe est revenu en salle afin d'évoquer l'autre point : 11 novembre en vue, chaque conseiller.ère a reçu son invitation en format papier lors de la réunion et est conviés.ées à se rendre devant la mairie de La Regrippière lundi 11 novembre à 9h pour le début des cérémonies. La suite se fera à Vallet puis à Mouzillon. La présence des membres du CME est requise de 9h à 10h à La Regrippière, puis les membres disponibles pourront suivre le programme sur les autres communes.

Les douze jeunes étaient présent.e.s lors de la réunion, merci pour votre investissement.

Prochaine réunion le mercredi 18 décembre de 14h à 15h salle du conseil

LA PÉRISCOLAIRE

Habitants et habitantes de La Regrippière,

Nous avons une annonce à vous faire !

Ces derniers temps, et en empruntant régulièrement, ou occasionnellement la rue de l'école, vous avez pu croiser des camions de livraison, des engins de chantier et observé au fur et à mesure du temps passé, la sortie de terre d'un bâtiment municipal !

Depuis la rentrée, l'association Croc'Loisirs occupe les locaux pour le plaisir des enfants et des jeunes Regrippièrois !

Alors, pour découvrir ce nouveau lieu, soyez curieux autour d'un petit jeu !

Nous vous invitons à participer au rallye photo de la Périscolaire et à retrouver les photos ci-dessous lors de l'inauguration qui aura lieu le samedi 16 novembre 2024 !

3, 2, 1, Jouez...



Photo n°1



Photo n°2



Photo n°3



Photo n°4



Photo n°5



Photo n°6



Photo n°7



Photo n°8

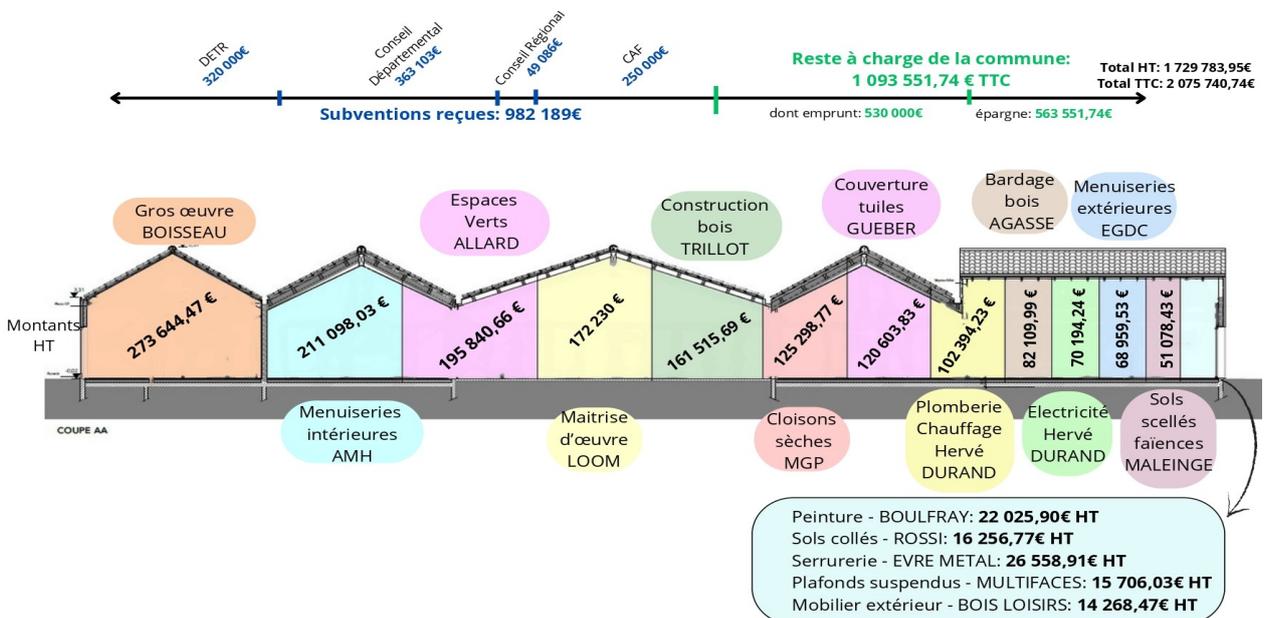


Photo n°9

Point sur le budget

Un bâtiment tel que celui de la périscolaire est un projet de grande échelle pour une commune comme La Regrippière. Ce projet a été mûrement réfléchi puisque débuté sous le précédent mandat. L'équipe municipale précédente avait anticipé sa construction et économisé pour pouvoir financer le bâtiment en limitant l'emprunt. Bénéficiant de subventions à hauteur de 62% et grâce à un travail de suivi rigoureux, le budget a ainsi été respecté.

Répartition budgétaire pour ce projet.



Bâtiment

La périscolaire est désormais aboutie et les enfants ont intégré le bâtiment le 9 septembre dernier.

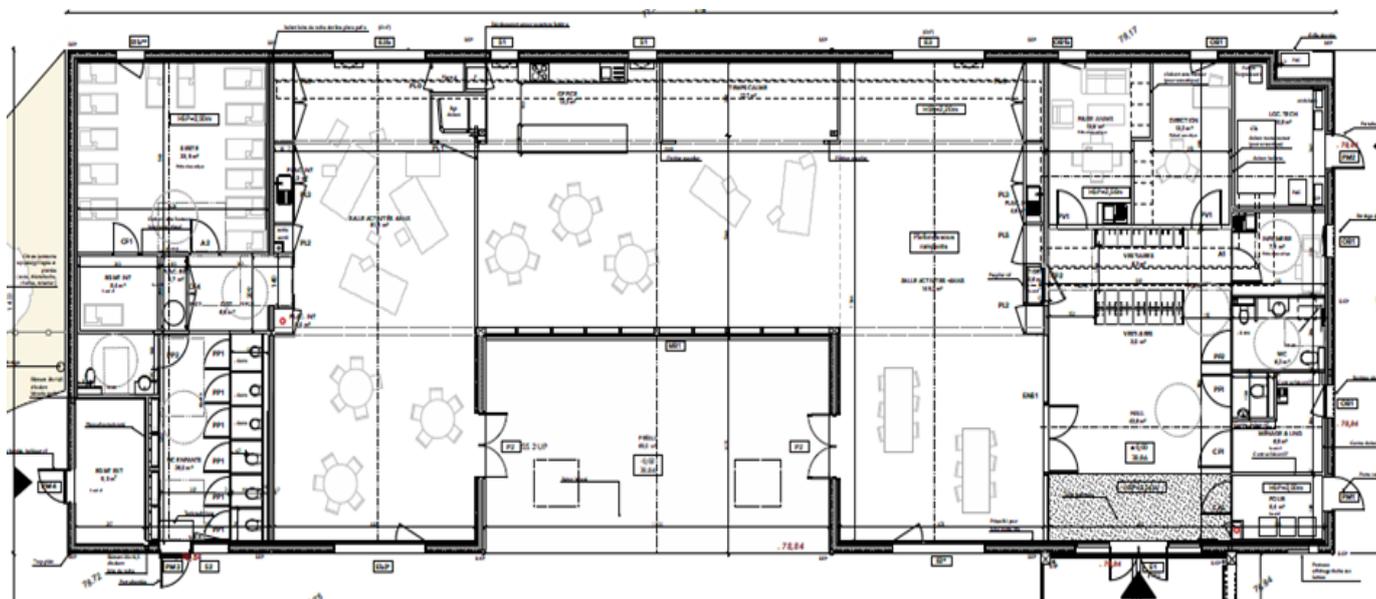
Pour rappel, ce projet de périscolaire a été réfléchi par le Conseil municipal précédent accompagné par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) en concertation avec l'association Croc'Loisirs. Les élus souhaitaient que ce bâtiment puisse accueillir les enfants dans un environnement adapté et sain.

Le Conseil municipal actuel a choisi le bureau d'architectes Loom pour mener à bien ce projet. Les matériaux employés et les entreprises locales ont été privilégiés, réduisant ainsi le temps et la distance de l'acheminement afin de réduire la quantité de CO2 rejetée.

Il a été fait le choix d'utiliser en partie des matériaux biosourcés : bois, tuiles, laines de roche... Le bois a été retenu pour les aménagements intérieurs et extérieurs.

Le préau intégré au bâtiment permet de proposer un espace mi-extérieur et d'assurer un bon confort d'été en évitant les surchauffes.

Le bâtiment a une superficie de 470m², offrant aux enfants 290m² de salles d'activités disposant de plusieurs rangements et d'un office pour effectuer des ateliers cuisines et la prise des goûters. Les salles d'accueil sont largement vitrées au sud permettant des apports solaires et lumineux importants et offrant une large vue sur la cour. La capacité d'accueil tout âge confondu est de 88 enfants.



Occupation des locaux

CROC'LOISIRS—ESPAC'JEUNESSE

Vous cherchez à ajouter une pincée de fun et une bonne dose de convivialité à votre quotidien ? Ne cherchez plus, Croc Loisirs est là pour vous !

Notre association, c'est un peu comme une boîte à surprises où chaque activité et chaque décision est une nouvelle aventure.

Avant/ après l'école, place au dévouement et à l'apprentissage ludique avec le Croc'Péri et le Croc'Mercredi ! Ce temps offre aux enfants un espace où ils peuvent se détendre, jouer et rigoler ! Que ce soit au travers du découpage, des Lego, de la maison de poupées ou d'un « grand n'importe quoi », chaque enfant trouve de quoi s'épanouir et se divertir.

Pendant les vacances, les Croc'Vacances assurent le show et le centre devient le royaume des enfants ! Des journées remplies d'aventures, de découvertes et de rires les attendent. Nos animateurs concoctent un programme varié et excitant, allant des ateliers créatifs aux sorties en plein air, en passant par des jeux collectifs et des spectacles. Amusement, plaisir et fou rire garanti !

Dédié aux ados âgés de 10 ans et plus, l'espace jeunesse est l'endroit idéal pour se retrouver entre amis, participer à des projets passionnants et développer leurs talents. Que ce soit pour des ateliers de coutures ou de cuisine, des projets culturels ou des soirées à thème, ils trouvent un lieu d'expression et de partage.

Mais l'association n'est rien sans enfants, parents, animateurs, décideurs....

Comment ne pas parler de nos petits aventuriers en herbe ? Les enfants sont au cœur de Croc Loisirs. Leur énergie débordante et leur curiosité sans fin apportent une touche de magie à chaque activité. Que ce soit en train de créer des chefs-d'œuvre lors des ateliers créatifs, de découvrir la nature lors des sorties ou de s'amuser comme des fous lors des soirées jeux, ils sont toujours prêts à s'amuser et à apprendre.

Et que dire de nos animateurs ? Ce sont les magiciens de Croc Loisirs ! Avec leur énergie débordante et leur créativité sans limites, ils transforment chaque activité en une expérience inoubliable. Que ce soit pour animer un atelier, orchestrer une soirée jeux ou guider une sortie nature, ils savent toujours comment mettre l'ambiance et faire sourire tout le monde.

Enfin, les bénévoles sont les véritables héros de l'ombre. Toujours prêts à donner de leur temps et de leur énergie, ils sont le cœur battant de l'association, et leur dévouement et leur enthousiasme sont indispensables. Ils sont dotés d'une mission très spéciale mais avant tout exceptionnelle : celle de garantir l'épanouissement et la joie des enfants.

Vous l'avez compris, chaque membre est un acteur clé de notre joyeuse troupe, alors rejoignez-nous et **CROC'**quez la vie à pleines dents avec nous !



LAEP

Le bâtiment de la périscolaire est également utilisé pour des animations proposées par la Communauté de communes Sèvre et Loire.



- Le lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) est ouvert le vendredi matin (à compter du 8 novembre) de 9h30 à 11h30 pour les parents, les futurs parents ou adultes référents accompagnés d'enfants de moins de 6 ans.

L'accès y est gratuit et anonyme. Il s'agit d'un espace pour faire une pause, jouer, se rencontrer, s'informer et discuter.

Les permanences sont encadrées par des accueillants.es formés.es, disponibles et à l'écoute.

- Le relais petite enfance (RPE) propose une matinée d'éveil un lundi matin par mois aux assistantes maternelles et aux enfants qu'elles gardent.

Ce temps est encadré par une animatrice du relais.

A venir

Pour rappel, auparavant le site était un terrain de sport en enrobé avec peu de végétaux. La suppression de l'enrobé a permis de rendre les sols plus perméables avec la mise en place de stabilisé perméable, de copeaux de bois et d'espaces paysagers.

La cour du haut est restée minérale. L'accès entre les deux cours pourra s'effectuer grâce à une rampe, des escaliers et le toboggan.

Les espaces verts seront constitués de pelouse et/ou d'arbres pour que les enfants puissent jouer ou se mettre à l'ombre et une rocaille aux endroits inaccessibles compte-tenu du dénivelé.

Pour en savoir plus, rendez-vous à l'inauguration le samedi 16 novembre à 11h.



M. le Maire et le Conseil municipal de la Regrippière ont le plaisir de vous convier à

l'inauguration de la nouvelle périscolaire



4 impasse du Chaiseau



Samedi 16 Novembre 2024



11H00

Mairie de La Regrippière - 11 place de l'Église - 02.40.33.63.14 - contact@mairie-laregrippiere.fr

COMMÉMORATION ARMISTICE



Pascal EVIN, Maire de la Regrippière
Jérôme MARCHAIS, Maire de Vallet,
Jean-Marc JOUNIER, Maire de Mouzillon



Invitation à la Commémoration de l'Armistice de la 1ère Guerre Mondiale 1914/1918 le lundi 11 novembre

9h : Cérémonie et dépôts de gerbes à la Regrippière. Rendez-vous devant la mairie.

10h : Cérémonie et dépôt de gerbes à Vallet. Rendez-vous au cimetière.

11 h : Rendez-vous devant la mairie de Mouzillon pour défiler vers le cimetière

11 h 30 : Cérémonie commémorative au cimetière de Mouzillon.

Le verre de l'amitié sera servi à la salle Raphaël Hardy à Mouzillon.



CALENDRIER DE L'AVENT

Pour la première fois cette année, la commission cadre de vie met en place un calendrier de l'aveut.

Chaque jour, du 1^{er} au 24 décembre 2024, un.e habitant.e sera tiré.e au sort par une petite main innocente.

Merci à tous : viticulteurs, artisans, commerçants, entreprises de La Regrippière et des communes environnantes d'avoir répondu favorablement pour l'acquisition de lots.

Peut être serez-vous un.e heureux.se gagnant.e ?
Si cela est le cas, vous serez contacté.e par la mairie.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.



LES ÉCHOS DU PRIEURÉ

C'est avec un grand plaisir que nous avons assisté au concert donné par le groupe Basic Colors vendredi 27 septembre en l'église de La Regrippiere. Le répertoire de chants gospel et soul ont enchanté les spectateurs présents pendant une heure trente.

Nous avons ensuite pu échanger avec les quatre chanteuses et le musicien, au cours du verre de l'amitié offert par la municipalité.



LES BELLES RENCONTRES

Dimanche 13 octobre ont eu lieu les belles rencontres. Malgré le peu de participants, les rencontres ont été très appréciées, autant par les visiteurs que par les participants que nous remercions pour leurs échanges et leur professionnalisme.

Nathalie Bagaud
Art floral



Caroline Lecoq
réflexologue plantaire



Flavy Drouard,
prothésiste ongulaire



Arnaud Barrat,
maçon paysagiste

RÉCOMPENSES DES MAISONS FLEURIES

A la suite des belles rencontres nous avons pu remercier et féliciter les habitants récompensés pour les maisons fleuries.

Pour rappel, cette année il n'y avait pas d'inscription et la commission animation, cadre de vie a visité toute la commune. Nous avons décidé de récompenser également des personnes « oubliées » les années précédentes.



Notre coup de cœur a été la première maison fleurie de la rue de l'ouche renard (nouveau lotissement) :

- * Balcons fleuris : M. & Mme Bondu ; M. Martin ; Mme Cassard
- * Maisons fleuries : M. & Mme Bogé ; M. & Mme Jeanneau ; M. & Mme Compain ; M. Rivet & Mme Rocher ; M. & Mme Louerat ; M. & Mme Logeais ; M. & Mme Terrien ; M. & Mme Paquereau ; M. & Mme Jubeau ; M. & Mme Bagaud ; M. & Mme Picot.
- * Prix coup de cœur : M. Hamon & Mme Fonteneau

Nous avons aussi fait le choix de ne pas établir de classement et de mettre tout le monde sur la même marche. Chacun est donc reparti avec un bouquet de fleurs, composé par l'atelier d'Elo et un bon d'achat à la jardinerie Macé.

Merci encore à eux et à tous ceux qui embellissent notre commune.

ANIMAUX ERRANTS

Dans le cadre de la prise en charge des animaux errants, nous vous invitons à contacter la police municipale dans un premier temps :
02 40 06 49 63 - policemunicipale@mairie-laregrippiere.fr.

Dans un second temps et en cas d'animaux trouvés décédés, merci de contacter la mairie :
02 40 33 63 14 - contact@mairie-laregrippiere.fr.

Pour les protéger, faites-les identifier

Plus qu'une obligation légale en France, l'identification par puce électronique ou tatouage est la première étape dans la vie de votre chien, de votre chat ou de votre furet.

Faire identifier votre animal de compagnie est une démarche utile qui contribue à sa protection.

Partez-en à votre vétérinaire. Plus d'informations sur identifier-mon-animal.fr

I-CAD Identification des communes de la région Centre-Val de Loire

Le logo officiel de la commune de Laregrippière

La recherche d'une puce, d'un tatouage ou d'un collier avec coordonnées sera d'abord effectuée afin de contacter le propriétaire. Si l'identification n'est pas possible, l'animal sera transféré en fourrière.

Pour rappel, l'identification des animaux est obligatoire et reste le seul moyen de prétendre à la propriété d'un animal.

Plus d'informations : <http://identifier-mon-animal.fr>

L'association *Vétérinaires Pour Tous* propose aux gens aux faibles revenus, des aides pour financer la stérilisation et/ou l'identification de leurs chats, chiens et furets. Le coût de revient aux particuliers représente 1/3 de la facture. Plus d'informations :
<https://veterinairespourtous.fr/particulier/>

RECENSEMENT CITOYEN



En vue de leurs obligations au service national, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent effectuer leur recensement en ligne sur le site service-public.fr ou à la mairie de leur domicile en présentant leur carte d'identité et le livret de famille des parents. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire. Cette démarche citoyenne permet la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) environ un an après le recensement.

Un recensement effectué dès 16 ans (dans la limite 3 mois) est important afin de ne pas pénaliser le ou la jeune dans son parcours. En effet, le Certificat Individuel de Participation à la Journée Défense et Citoyenneté est indispensable pour l'inscription à partir de 18 ans à un examen (BEP, BAC, ...), un concours administratif ou à l'examen du permis de conduire. De plus, l'inscription automatique sur les listes électorales serait reculée.

Un recensement tardif implique une JDC tardive et des difficultés administratives pour les jeunes.

Plus d'informations sur le site www.service-public.fr

NOUVELLES ENTREPRISES

L'atelier de Flavy

Flavy Drouard, prothésiste ongulair, vous reçoit dans un environnement cocon pour offrir du bien être à vos ongles.

Prise de rendez-vous sur planity.fr

8 rue de l'ouche Renard - La Regrippière

Instagram : [@latelierdeflavy](https://www.instagram.com/latelierdeflavy)

Facebook : [Latelierdeflavy](https://www.facebook.com/Latelierdeflavy)



Alex'Garden

Alexis Lebrun, paysagiste vous propose ses services pour :

- L'aménagement paysager
- Le terrassement
- L'installation de clôtures
- L'entretien

Sa devise : « Faites de votre jardin un endroit où l'on se sent bien ! ».

Devis gratuit.

8 rue de l'Ouche Renard - La Regrippière

07 65 62 17 54

Instagram : [@alexgardenpaysagiste](https://www.instagram.com/alexgardenpaysagiste)

Facebook : [Alex'Garden](https://www.facebook.com/AlexGarden)



RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

Le réseau des bibliothèques organise des événements dans l'ensemble des sept médiathèques de la CCSL.

Voici les dates pour ceux organisés à La Regrippière :



Jusqu'au 17 novembre **Exposition « Teinté relié » par Amélie Doussot**

Un projet qui tisse des liens autour du livre visible durant les horaires d'ouverture.

Artiste et relieuse, Amélie Doussot développe une pratique hybride entre art et artisanat, mêlant savoir-faire et imaginaire. Ses livres-objets, sculpturaux et graphiques, se racontent sans mots. Ici, matière et couleurs s'expriment comme un langage à part entière.

Venez découvrir les différents livres-objets exposés tout au long de la saison 2024/2025 et participez aux ateliers proposés et animés par Amélie Doussot. Chaque étape de fabrication d'un livre, de la fabrication du papier, en passant par les teintures végétales et la couture des pages, sera proposée lors d'un atelier.

A chaque étape les éléments seront conservés afin de réaliser une œuvre commune qui s'inscrira dans l'exposition finale en juin 2025 à la médiathèque de Vallet.

Samedi 16 novembre - de 10h à 12h **Atelier Amélie Doussot**

Fabrication de papier recyclé à partir du pilon des bibliothèques et de fibres végétale locales.

Enfants à partir de 6 ans.

Sur inscription (ouverture un mois avant l'animation) :

<https://bibliotheques.cc-sevreloire.fr/evenement/atelier-de-fabrication-de-papier-par-amelie-doussot-0>

Vendredi 22 novembre - à partir de 19h30 **Soirée pyjama**

En pyjama, avec Doudou et ta petite couette, viens écouter des histoires sur les émotions pour t'apaiser, avant d'aller te coucher.

Enfants de 3 à 8 ans, accompagnés d'un adulte.

Sur inscription (ouverture un mois avant l'animation) :

<https://bibliotheques.cc-sevreloire.fr/evenement/soiree-pyjama-0>

Samedi 14 décembre - à partir de 11h **Heure du conte**

A l'heure où le héros du mois, le Père-Noël, est en pleine préparation, viens écouter des histoires de Super-pouvoirs.

En parallèle, un atelier "bricolages de Noël" est proposé par les bénévoles.

Enfants de 3 à 8 ans, accompagnés d'un adulte.

Sur inscription (ouverture un mois avant l'animation) :

<https://bibliotheques.cc-sevreloire.fr/evenement/heure-du-conte-36>

MARCHÉ DE LA CRÉATION

Samedi 16 novembre, de 14h à 19h
Dimanche 17 novembre, de 11h à 18h

L'association nantaise Abricadabroc refait étape à La Regrippière pour faire découvrir des talents créatifs de la région. Comme l'année dernière, après avoir proposé en avril un premier rendez-vous dans le jardin de la céramiste Caroline Guillot, elle donne rendez-vous en novembre dans l'atelier d'ébéniste de François Hubert, situé zone artisanale des Treize vents.

Plusieurs idées cadeaux seront à retrouver sur les stands des créateurs présents qui se feront un plaisir d'échanger sur leur savoir-faire : maroquinerie, coutellerie, bijoux en céramique, en bois, en tissu ou en papier, abat-jours, objets déco, art de la table.

Le bois sera bien évidemment aussi à l'honneur, le bois brut, marqueté ou bien tourné et associé à de la résine, car outre les créations de François Hubert en art de la table et petits jeux, deux autres personnes feront découvrir leur approche de cette matière, en proposant des objets déco tels que des porte-manteaux ou des pendules, mais aussi des crayons, des rasoirs...

Pour animer le week-end, un jeu-concours, avec à la clef des créations à gagner, sera également proposé.



DOMAINE DE LA RAGOTIÈRE

Samedi 30 novembre 2024
de 10h à 20h

Amélie et Vincent vous invitent à participer à la journée porte ouverte du Château de la Ragotière.
C'est ouvert à tous, parlez-en autour de vous !

Au programme :

- * Parcours et dégustation au cœur de notre chai ;
- * Jeux concours, animations, espace enfants... ;
- * Ambiance musicale à partir de 16h

3 visites guidées gratuites. Départ à 10h30, 14h et 16h30
Sans réservation, RDV 10 minutes avant le départ.

Château de la Ragotière
La grande Ragotière - La Regrippière -
02 40 33 60 56
info@freres-couillaud.com
www.freres-couillaud.com



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.

BRUME

Samedi 30 novembre
Dimanche 1er décembre
de 10h à 18h

Lors des portes ouvertes de Brume, venez découvrir ou redécouvrir la gamme de vin au chanvre.

Brume
3 le Champ Fleury - La Regrippière
06 38 69 43 42

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.



DOMAINE DES TILLEULS



Samedi 7 décembre de 10h à 20h
Dimanche 8 décembre de 10h à 18h

Nous vous invitons à venir nous rencontrer pour partager un moment privilégié dans notre cave et déguster la gamme de nos vins.

Vous pourrez apprécier notre muscadet avec les huîtres ou encore découvrir notre « Cru Vallet », véritable muscadet d'exception sans oublier nos vins de Loire tels que notre chardonnay et notre sauvignon.

Afin d'accompagner les événements de bonheur, de partage, d'amour en famille ou entre amis ; laissez-vous inspirer par notre **vin mousseux de qualité** élaboré selon la méthode traditionnelle.



N'hésitez plus à partager ce moment avec vos proches, amis et collègues.

Domaine des Tilleuls
47 rue du vignoble - La Regrippière
02 40 33 60 04
www.domainedestilleuls.fr

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.

LE RIRE DES FLEURS

Que se passe-t-il à la ferme florale?

En octobre, les plantations de bulbes pour les fleurs de printemps se sont succédées, la plantation des vivaces était également au rendez-vous. Vient en novembre, le temps des plantations d'arbustes pour les feuillages dans les bouquets.

Pendant cette période, nous avons de moins en moins de fleurs fraîches au champ, les fleurs séchées prennent le relais en bouquets, couronnes, guirlandes ou autres créations fleuries.

Pour vos commandes personnalisées, vos achats, vos cartes cadeaux et pour un atelier créatif, je suis joignable au 07 81 29 26 95. N'hésitez pas c'est la façon la plus simple pour nous rencontrer !

Nous pourrions également nous retrouver aux marchés de Noël de :

- * La Regrippière, samedi 7 décembre,
- * La Boissière du Doré, au zoo, dimanche 8 décembre.

Il y aura d'autres dates pour des marchés, n'hésitez pas à regarder sur les réseaux sociaux Instagram et Facebook.

Bonne fin d'année à vous tous

Le Rire Des Fleurs
Les Alouettes - La Regrippière
07 81 29 26 95



ART FLORAL LYS PASSION

Samedi 14 décembre
De 9h à 18h

L'Art Floral Lys Passion, représenté par Madame BAGAUD sur La Regrippière, organise une journée porte ouverte au 32 bis rue du Stade.

Vous pourrez y trouver des idées de cadeaux à petits prix. Adultes et enfants pourront également réaliser leur propre composition. Une participation de 7€ par personne sera demandée.

Attention nombre de places limité.

Plus d'informations et inscriptions au 06 11 54 76 13



SERVICES COMMUNAUX

Mairie de La Regrippière - 02 40 33 63 14
Du lundi au samedi de 9h à 12h30

Agence postale de La Regrippière - 02 40 33 62 41
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h30 à 16h30
Mercredi et samedi de 9h à 12h00

Levée du courrier :
du lundi au vendredi - 15h
le samedi - 12h

Police municipale - 02 40 06 49 63
policemunicipale@mairie-laregrippiere.fr
www.mairie-laregrippiere.fr

Fermeture de vos services les dimanches et jours fériés



URBANISME

◆ DÉCLARATIONS PRÉALABLES

Jérémy RAVART
5 la Grande Tranchais
Modification de façade

Catherine DURIEUX
2 le Moulin Gourdon
Construction d'une clôture

◆ PERMIS DE CONSTRUIRE

SCI du Haut Bois
Z.A des Treize Vents
Création d'un entrepôt

COLLECTE DES DÉCHETS

Sur notre commune les prochaines collectes des déchets auront lieu :

- ⇒ Mercredi 5 novembre
- ⇒ Mercredi 20 novembre
- ⇒ Mercredi 4 décembre
- ⇒ Mercredi 18 décembre
- ⇒ Jeudi 2 janvier

ECOLE CLEMENT PELLERIN

Classe PS MS

Visite à la médiathèque de La Regrippière

Le jeudi 26 septembre, les élèves sont allés à la médiathèque afin de partager des rencontres autour du livre avec des bénévoles de la commune. Lectures à plusieurs voix, découverte d'albums sur le thème des saisons, échanges dans un lieu que certains découvraient pour la première fois...



A une prochaine fois !

Un grand merci à Michelle, Berthe, Régine et Monique.

Matinées partagées du vendredi matin

Certains vendredis, les parents de la classe peuvent s'inscrire et venir "partager" un moment de vie de classe avec leur enfant : le moment de l'accueil, un temps d'atelier ou même toute la matinée !

L'occasion de se rendre compte des interactions entre les apprentis élèves, de visualiser ou de contribuer à des activités.

Des temps de "vivre ensemble" afin de réaliser des productions collectives: construire, créer, cuisiner ou encore manipuler ensemble et ainsi développer ses compétences de coopération.

Exemple de réalisations collectives: des marrons trempés dans la peinture qui roulent sur une feuille heureusement tenue par une petite douzaine de mains...



Merci aux enfants d'avoir "partagé" un de leur parent avec les autres !

Classe de CE1 CE2

Nous nous envolons pour la classe de mer à Préfailles du 4 au 8 novembre !



Cross solidaire

Cette année encore, l'école Clément Pellerin a organisé un cross solidaire, cette fois-ci en faveur de l'association Mécénat chirurgie cardiaque.



C'est une association qui permet à des enfants atteints de malformations cardiaques originaires de pays défavorisés de se faire opérer en France, lorsque cela est impossible dans leur pays faute de moyens techniques ou financiers.

Les élèves de l'école, de la GS au CM2, se sont entraînés depuis la rentrée à la course d'endurance, afin de récolter des fonds pour l'association, choisie par les CM, lors du cross solidaire, le jeudi 17 octobre.

A l'école, les élèves ont été sensibilisés aux combats de l'association Mécénat chirurgie cardiaque.

En outre, ils suivront également le voilier sponsorisé aux couleurs de l'association sur la célèbre course du Vendée Globe avec Samantha Davies.

Les élèves ont recherché une ou plusieurs personnes (parents, grands-parents, voisins, commerçants...) pour parrainer leur course, peut être avez-vous été sollicités ?



Et ils ont reçu un « passeport de dons » afin de chercher des donateurs pour la course.

Les dons récoltés seront intégralement reversés à l'association et permettront :

- D'opérer les enfants du monde.
- De consulter des médecins à travers le monde pour identifier les enfants.
- De former à la cardiopathie .
- De parrainer les enfants opérés pour qu'ils aient droit à des traitements et/ou à une éducation.

Les familles ont été invitées à venir supporter.

Et vous aussi, suivez et soutenez la navigatrice Samantha Davies lors de sa course !

A bientôt dans le prochain bulletin pour le reportage.



Ecole dehors (GS-CP)

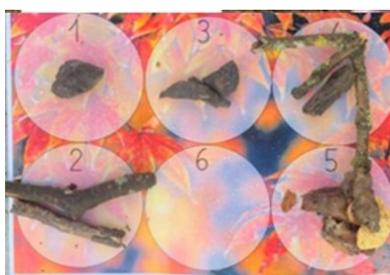
Mardi 24 septembre 2024, nous avons fait notre première sortie au bois qui s'est bien passée. Les petites jambes étaient bien fatiguées au retour vers l'école et tout le monde s'est endormi à la sieste !

En arrivant dans la forêt, nous avons une petite formule magique pour saluer ceux qui nous accueillent : « Lune de bois, fleur de pois, à la 1,2,3, nous voilà (à la prochaine fois) »

Nous avons découvert l'album « nos voisins silencieux » qui nous fait réfléchir à tous ceux qui habitent autour de nous/avec nous mais à qui on ne prête pas attention.

« Nous, les humains, nous parlons fort et nous bâtissons haut. Mais il existe d'autres manières d'habiter la Terre »

Nous avons donc écrit une règle : nous avons le devoir de respecter les lieux, les habitants de l'endroit qui nous accueillent.



Au programme : graphisme dans la terre, mathématiques, langage...

Nous avons aussi cherché tout ce qui pouvait faire du bruit pour créer notre livre des bruits de la forêt sur le même modèle que « Le livre des bruits » de Soledad Bravi.



Classe dans la nature

Lecture, écriture, Arts visuels, Mathématiques, EPS, Sciences, ...
La classe du dehors continue



Lecture à la médiathèque (PS-MS)

Jeudi 26 septembre 2024, les élèves de petite et moyenne-section se sont rendus à la médiathèque. Ils ont été accueillis par Michèle, Régine, Monique et Berthe, quatre bénévoles contentes de retrouver les élèves pour leur offrir un temps de lecture.

Les élèves ont pu découvrir trois albums de jeunesse sur les thèmes de la nature et le partage, chacun d'entre eux a pu intégrer un petit groupe pour écouter l'histoire de son choix.

Une découverte du lieu pour quelques-uns et un moment de partage et de plaisir pour tous !



La classe des CM1-CM2

Vendredi 4 octobre 2024, les élèves de CM1-CM2 ont partagé des jeux de société avec leurs filleuls de grande section-CP. Un beau moment de complicité ...



ARCT



Pour commencer MERCI à la municipalité de La Regrippière d'avoir mis une série de travaux en route au stade des Douves. En effet, en lien avec la commission travaux du club de l'ARCT, la municipalité et son service technique, les murs extérieurs des vestiaires et du bar ont été repeints avec l'aide de cinq bénévoles : Mattéo, Bastien, Mathis, Enzo et Elouan.

Deux anciens bâtiments du périscolaire sont en cours de réhabilitation pour protéger les supporters et sympathisants en cas de mauvais temps pour encourager nos bleus.

Avec l'aide de Sébastien Frappier, responsable de la commission travaux et sponsor du club, les cabanes des remplaçants sont en cours de déplacement de l'autre côté du terrain.

Comme chaque année le concours de palets, manifestation importante pour le club, aura lieu le vendredi soir 8 novembre et le samedi après-midi 9 novembre à la salle de sports de St Crespin.

A bientôt aux abords de nos terrains.

CONCOURS DE BELOTE

Samedi 23 novembre
À partir de 13h30
Espace Alain Clouet

Le Club de l'Espérance organise son traditionnel concours de belote d'automne, avec annonces. Ouvert à tous.
Bar et pâtisseries sur place.
1^{er} lot : jambons fumés de 3.5 kg
Des lots pour tous les participants.

Venez nombreux passer un agréable après-midi.

Samedi 30 novembre
À partir de 13h30
Espace Alain Clouet

Les joyeux retraités du Don du sang de Vallet et sa région organisent un concours de belote avec annonces.
1^{er} lot : 6 rôtis de 1kg (bœuf, porc, dinde)
2^{ème} lot : 2 jambons fumés de 3,500 kg
3^{ème} lot : 2 jambons fumés de 2.500 kg
Un lot pour chaque joueur.

Bar, café et bourriche sur place

DON DU SANG

La prochaine collecte de sang sur la commune aura lieu :

Lundi 30 décembre
de 9h45 à 13h15 et de 16h à 19h30
A l'espace Alain Clouet

Autres points de collecte et prise de rendez-vous sur le site : <https://dondesang.efs.sante.fr/>



MARCHÉ DE NOËL

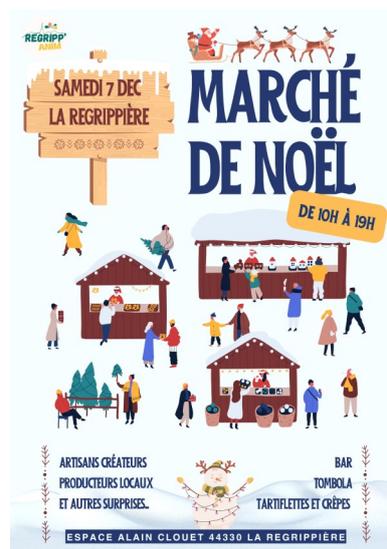
Samedi 7 décembre
De 10h à 19h
Espace Alain Clouet

Nous sommes ravis de vous inviter à plonger dans l'atmosphère chaleureuse et festive de notre Marché de Noël, organisé par l'association Regripp'Anim.

Cet événement incontournable vous propose :

- Tombola toute la journée : ne manquez pas votre chance de gagner des cadeaux
- Délices culinaires : dégustez nos délicieuses tartiflettes et nos crêpes
- Artisans et producteurs locaux : découvrez une sélection de créations artisanales et de produits locaux, parmi lesquels :

- Rire des Fleurs, ferme florale à La Regrippière ;
- Mailles et Veinages, ébéniste à La Regrippière ;
- Savonnerie Gwen à Ailes ;
- Association Fanantenana pour les écoles Malgaches ;
- Michèle ARROUET HALLEREAU, vente de parfums ;
- Kémana Créations, vente de bougies et créations en feutrine



Il reste encore quelques places pour les exposants désireux de participer à cette journée. Si vous souhaitez rejoindre notre communauté d'artisans, veuillez vous inscrire via : <https://urlr.me/3ChPL> ou 06 29 61 41 51.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre page Facebook Regripp'Anim. Rejoignez-nous pour célébrer la magie de Noël et soutenir nos artisans locaux. Nous avons hâte de partager ce moment avec vous !

SOIRÉE VINIVINYLE

Samedi 28 décembre
A partir de 18h30
Entrée gratuite

Afin de clôturer cette année 2024 et de se rappeler au bon souvenir de la disco de Noël organisée par le foyer des jeunes Escoublanc, il y a quelques années désormais, le Comité des fêtes de La Regrippière vous convie à sa soirée Vinivinye de Noël.

Venez passer un moment en famille ou entre amis dans une ambiance chaleureuse et festive.

Notre désormais célèbre DJ RedBottle animera la soirée autour de ses platines.

Le comité est en train de vous concocter une sélection de 7 vins (à déguster au verre ou à la bouteille). Mais aussi bière de Noël, vin chaud et restauration sur place !

Venez nombreux !



LA PETITE HISTOIRE

GUERRE D'ALGÉRIE 1954-1962

La commune de La Regrippière fut marquée par le décès de deux jeunes soldats envoyés combattre contre les indépendantistes algériens.

Le premier en 1957, Joseph Desfossés habitait au village de l'Aujardière. Au cours d'une opération de maintien de l'ordre dans le Douar de Ksour, six hommes sont tombés glorieusement face à l'ennemi.

Blessé à la figure, Joseph Desfossés est transporté à l'hôpital où il meurt peu après de ses blessures.

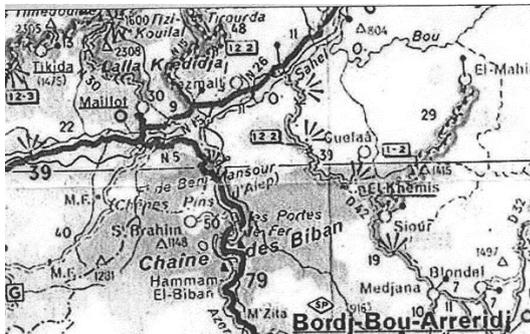
Le second, Joseph Luneau est né le 12 novembre 1936 à Vallet. Célibataire domicilié à la Piloterie à La Regrippière.

Chasseur de la 2ème classe au 28ème Bataillon de Chasseurs Alpins.

Mort pour la France le 20 août 1958 à Bougie (département de Constantine). Blessé grièvement dans une embuscade, décède dans l'hélicoptère le transportant à l'hôpital des suites occasionnées par l'explosion de mines, au djebel El Khemis, commune de Hamman-El-Biban.

Retour du corps le 18 septembre 1958.

Ses obsèques religieuses furent célébrées en l'église de La Regrippière le samedi 27 septembre 1958 suivie de l'inhumation au cimetière.



Mort héroïque de Joseph Luneau

Après bien d'autres épreuves, notre région a appris avec peine la mort en Algérie de plusieurs jeunes de chez nous : Claude Cavalan de St Sulpice, André Herbert de Nort, Joseph Luneau de La Regrippière. Nous donnons ici le récit des circonstances de leur mort, tel qu'il a été communiqué à leur famille par l'aumônier qui les a assistés.

Le 20 août 1958, un convoi de ravitaillement de la 2ème compagnie du 28 B.C.A était attaqué par une bande de fellaghas, un lieutenant et cinq de ses hommes, dont trois musulmans, trouvaient la mort. Plusieurs autres étaient blessés, notamment Francis Boucherie de Sion, Alain Bauvineau de Saint-Hilaire de Clisson dont le courage a fait l'admiration de tous.

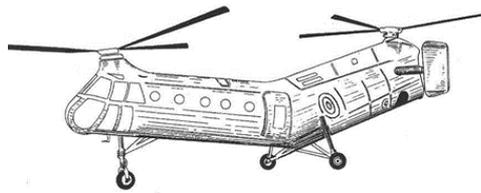
Commentaire de l'Abbé Letertre, Aumonier militaire :

« La veille, passant à cette même compagnie, j'avais rappelé aux chasseurs ce verset de l'Évangile :

"Vous ne savez ni le jour, ni l'heure....." Qui donc dans ce bataillon jusque là tranquille pouvait penser que l'heure était venue ? Ce même avertissement, je le rappelais aussi à la 3ème compagnie en ce matin du 20 août. Je célébrais alors la messe pour tous les morts d'A.F.N. et les chasseurs y étaient venus nombreux. Avant même la fin de la messe, l'alerte était donnée pour aller dégager la 2ème compagnie dont j'ai parlé plus haut. Je donnais alors une absolution générale, puis la communion. Et, tandis que je terminais seul et rapidement le Saint Sacrifice, l'expédition s'organisait. Ma valise-chapelle refermée, je sautais dans une jeep du convoi. D'un geste je m'assurais que les Saintes Huiles, comme d'habitude, se trouvaient bien dans la poche de mon treillis.

Précaution bien utile, hélas.....

A peine avons-nous fait deux kilomètres que le drame allait se jouer et s'ajouter à celui de la 2ème compagnie : un barrage de tas de cailloux nous attendait sur cette piste de montagne bordée d'un profond ravin, et cachés dans les cactus, sans doute de nombreux ennemis, voulant à tout prix nous empêcher de secourir la compagnie voisine. Ils avaient en outre, pendant la nuit miné la piste. C'est sur l'une de ces mines que le camion qui me précédait, chargé d'une dizaine d'hommes, sauta. L'engin un obus de 105 explosa, et, à travers le plancher du véhicule, atteignit plusieurs chasseurs.



Hélicoptère VERTOL H21

Aussitôt tout le convoi s'immobilise, le capitaine indique les emplacements de combat pour parer à toute attaque, le chef de bataillon qui nous suivait par radio prend aussi toutes dispositions utiles et demande d'urgence des hélicoptères. Infirmier et aumônier s'occupent des blessés. Pourquoi essayer de décrire pareille scène ? Claude Cavalan, atteint à la tête ne respira que quelques instants. Joseph Luneau, blessé à la cuisse droite et en plusieurs autres endroits du corps devait résister une heure à ses blessures ; quand à

André Herbert, le pied droit sectionné, il témoigna d'une foi admirable et d'un calme bouleversant, trois heures durant sans faiblir, il attendit l'hélicoptère.

Il faisait une chaleur torride, peut-être 50° au soleil, impossible de trouver un seul coin d'ombre pour les blessés, je fis couper par les harkis soldats musulmans, des branches de figuiers du ravin pour tamiser les rayons du soleil. Enfin les hélicoptères arrivèrent, encore leur atterrissage devait-il être difficile sur ce versant de montagne. Nos gars attendaient les secours avec un cran remarquable :

"Père, me dit l'un d'eux, occupez-vous des copains, moi ça va..." Et cet autre qui avait les deux mains sectionnées, Marcel Diméglio, et qui me demandait : "Là, dans ma poche, avec ma plaque matricule, il y a une petite croix, Père, donnez-la moi...."

André Herbert ne put malheureusement supporter sa blessure malgré la transfusion de sang qu'on lui fit dans l'hélicoptère même, il devait rendre son âme à Dieu le lendemain matin à l'Hôpital Militaire de Sétif. Le samedi 23, une cérémonie solennelle avait lieu à Bougie, devant les cercueils de nos neuf morts. A chacun d'eux étaient mises la Médaille Militaire et la Croix de la Valeur Militaire. Et d'un cœur unanime, la grande famille des Chasseurs, à laquelle s'étaient joints des représentants des autres unités du secteur, des Autorités civiles, priaient pour ceux qu'une guerre atroce et stupide venait de ravir à son affection, tandis que la pensée de tous rejoignait celle des papas, des mamans et de tous ceux qui pleuraient en France.

Comment conclure ? Les mots sont impuissants à traduire la douleur, mais quand on a partagé la vie et les souffrances de tous ces gars d 'A.F.N. on a le droit de solliciter pour eux toute la compréhension, toute l'affection à laquelle ils ont droit. Notre jeunesse sans doute tumultueuse, mérite le respect de tous. Ceux de Verdun, de Dunkerque ou de Dachau peuvent être fiers d'elle, comme leurs anciens, les jeunes sont capables de faire crânement leur devoir, quoi qu'il en coûte, ils le prouvent chaque jour là-bas. Du moins souhaitent-ils que, pendant ce temps, en France, on danse un peu moins. Et qu'on y travaille, là où l'on se trouve, à reconstruire un monde meilleur.»



Médaille militaire



Croix de la valeur militaire avec palme

Source : Livre de la paroisse
Recherche et rédaction : Hélène PINEAU

Novembre 2024

sèvre & loire news

la lettre d'infos mensuelle de la Communauté de communes Sèvre & Loire



ENFANCE & FAMILLE



C'EST QUOI UN LAEP ?

Un lieu d'échange dédié aux futurs parents, parents (familles ou adultes référents), enfants de 0 à 6 ans, un lieu convivial offrant la possibilité aux enfants et aux parents de discuter, jouer, échanger, rencontrer d'autres enfants, d'autres adultes, un lieu d'écoute qui permet aux parents et aux enfants de se retrouver autrement dans le respect du rythme de chacun.

Infos pratiques

Il n'y a aucune inscription préalable nécessaire, ce qui signifie que les familles peuvent venir spontanément sur la plage horaire d'ouverture. Le LAEP accueille tout le monde, sans jugement, dans un esprit de convivialité et d'entraide.

Les objectifs d'un LAEP

- Favoriser la mixité sociale
- Organiser un espace d'échanges et de ressources pour les parents
- Prévenir les situations de tensions et de conflits dans les familles
- Proposer un espace d'écoute confidentiel

L'anonymat et la confidentialité au cœur du LAEP

Le LAEP respecte l'anonymat et la confidentialité. Des professionnels formés, vous accueillent pour échanger sur ce que vous traversez. Ne restez pas seuls ! C'est un espace où l'on peut partager les joies et les défis de la parentalité en toute confiance.

Un soutien précieux pour les parents

Outre le plaisir que les tout-petits trouveront dans les jeux, le LAEP est un lieu où les parents peuvent partager un temps précieux avec leurs jeunes enfants. Les deux accueillants, formés à l'écoute seront disponibles tout au long des permanences pour répondre aux éventuelles interrogations et sollicitations du public. Elles mettront tout en œuvre pour que parents et enfants s'accordent du temps dans le plaisir de la découverte de l'autre. C'est un endroit où les familles peuvent se connecter, partager leurs expériences et se sentir soutenues dans leur rôle de parents.

IL Y A DU NOUVEAU

Une nouvelle permanence arrive à La Regrippière à compter du Vendredi 8 novembre 2024 de 9h30 à 11h30.

Rdv Impasse du Chateau à La Regrippière pour découvrir ce nouvel espace de rencontre pour petits & grands ! Cette permanence remplace celle du vendredi au Landreau.

Les permanences sur le territoire Sèvre & Loire

À compter du 4 novembre

LE LOROIX-BOTTEREAU // Salle F. Praud Rue du Square // Permanence le mercredi de 9h30 à 11h30

LE LANDREAU // Pôle enfance // 2 La Brilletière // Permanence le jeudi de 9h30 à 11h30

LA REGRIPIÈRE // Impasse du Chateau // Permanence le vendredi de 9h30 à 11h30

VALLET // Multi accueil // La Maison des doudous // 2 rue saint Michel // Permanence le samedi de 9h30 à 11h30



Novembre 2024

HABITAT & ENERGIE



BALADE THERMIQUE

Découvrez la face cachée des façades pour comprendre comment la chaleur s'échappe des habitations !

Équipé d'une caméra thermographique, un conseiller France Renov' vous accompagne lors d'une balade nocturne. Cette caméra capte les déperditions d'énergie des bâtiments pour comprendre l'intérêt d'une bonne isolation et découvrir les solutions de rénovation.

Évènement gratuit et ouvert à tous

Rendez-vous **mardi 17 décembre de 18 h à 20 h à La Remaudière.**

Le lieu de rendez-vous est fixé devant la Marie 22 Rue Olivier de Clisson à La Remaudière.

N'oubliez pas de vous inscrire sur notre site : pcaet.cc-sevreluire.fr



Scannez le QR code pour vous inscrire.

SÉNIORS

LES MISSIONS DU SERVICE DE MAINTIEN À DOMICILE

Pourquoi les familles devraient-elles contacter le SAAD pour leurs proches ?

Pascal Evin, Vice-Président chargé des solidarités, nous explique :

Imaginez offrir à votre parent un quotidien serein, entouré par des professionnels tout en restant chez lui. Nos auxiliaires de vie s'occupent de tout, des repas aux activités de loisirs, en passant par l'aide à la toilette. Cela permet à vos proches de conserver leur autonomie, et à vous de profiter de moments de complicité.

Et pour les aidants, qu'est-ce que ça change ?

Le SAAD, c'est un vrai souffle d'air ! Vous pouvez passer du temps en famille sans le stress de la gestion du quotidien et des tâches. Vous savez que vos proches sont bien encadrés et heureux chez eux.

Chaque jour, une équipe d'auxiliaires de vie professionnelles est disponible pour répondre à vos besoins :

- Aide à la toilette et aux soins d'hygiène
- Aide à l'habillage et au déshabillage
- Aide aux transferts et déplacements
- Assistance aux démarches administratives simples
- Soutien moral et stimulation des acquis
- Accompagnement relationnel et social
- Répit pour les aidants
- Entretien du domicile et du linge
- Courses et aide à la préparation des repas

Qui Peut Bénéficier de Notre Soutien ?

Le SAAD est à votre disposition si vous êtes :

- Une personne âgée et/ou dépendante
- Une personne en situation de handicap
- Une personne sortant d'hospitalisation

Avec le SAAD de la Communauté de communes Sèvre & Loire, vous n'êtes jamais seul(e). Contactez notre équipe dès aujourd'hui pour toute question ou pour bénéficier de nos services :

Par téléphone : 02 51 71 92 20

Par email : aideadomicile@cc-sevreluire.fr



A DÉCOUVRIR A MOINS DE 30 KMS DE CHEZ SOI

Le château de Tiffauges

Solidement accroché à un éperon rocheux, le château de Tiffauges vous invite à découvrir un étonnant conservatoire des machines de guerre médiévales. Revivez l'histoire de la plus grande forteresse médiévale de l'ouest à Tiffauges.

Situé aux confins des anciennes provinces d'Anjou, de Bretagne et du Poitou, le château de Tiffauges fascine par ses imposants vestiges et son conservatoire de machines de guerre médiévales unique en Europe.

Cette ancienne demeure de Gilles de Rais, maréchal de France et compagnon d'armes de Jeanne d'Arc, regorge de secrets et a notamment inspiré la légende d'un certain Barbe Bleue...



Les châteaux-forts amenèrent la féodalité. Vers la fin du XIe siècle, Tiffauges appartient aux puissants vicomtes de Thouars. C'est probablement Geoffroy de Thouars qui commença au début du XIIe siècle la construction du château actuel.



Le conservatoire des machines, un conservatoire unique en Europe.

En 1992, le château de Tiffauges a été le premier site au monde à présenter au public des démonstrations de tirs réels avec des machines de guerre médiévales reconstituées, dans le cadre d'un spectacle sur l'art de la guerre.

Aujourd'hui, petits et grands peuvent s'initier aux lancers de projectiles sur ces machines uniques et impressionnantes.

16 machines de guerre en action

Le château de Tiffauges possède une quinzaine de pièces dans son conservatoire des machines de guerre mis à l'essai lors des représentations.

Abordant la défense, l'attaque ou la construction, ce conservatoire constitue aujourd'hui la plus grande collection d'objets de reconstitution médiévale en fonctionnement, en Europe.

Dans le cadre du programme de spectacles et d'animations proposé au public, le site exploite au quotidien ce conservatoire. Le château présente des démonstrations de tirs réels, abordés de manières ludique et pédagogique, mais également scientifique grâce aux visites thématiques.

Véritables témoins de l'évolution des techniques, les machines de jet constituent une véritable artillerie qui pouvait être utilisée pour un siège ou en rase campagne.

Plusieurs siècles avant la mise au point de l'artillerie à poudre, d'énormes engins de jet démolissaient les murailles des châteaux en lançant des projectiles de plusieurs centaines de kilos.

Doté du plus grand beffroi de France, le château de Tiffauges a récemment étoffé sa collection avec l'acquisition d'une nouvelle machine : le plus grand trébuchet à roue de carrier de l'ouest de la France.



Le château de Tiffauges accueille son marché de Noël les week-ends du 29 novembre au 1^{er} décembre et du 6 au 8 décembre.



SALON DES ARTISTES

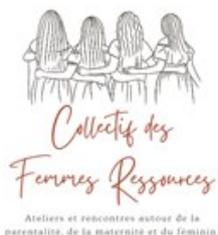
Samedi 9 novembre
Dimanche 10 novembre
De 10h à 18h30
Salle de la Tannerie
Le Loroux Bottereau

L'association Tutti-Quanti, organise son salon de peinture et sculpture annuel.

Des animations artistiques seront proposées les après-midi.



FORUM BIEN ÊTRE



Dimanche 17 novembre
de 14h à 18h
Le Labo, café associatif
Le Loroux-Bottereau

Le Collectif Des Femmes Ressources vous invite à participer à leur forum BIEN-ÊTRE, une occasion de découvrir leurs univers.

Seront proposés des ateliers de thérapie psycho-corporelle avec Emmanuelle Billi, d'art-thérapie avec Vanessa Godin, d'écriture avec Charlotte Delforges, de danse intuitive avec Anne Viavant ainsi qu'un échange autour de la naissance avec Erica Renevret et un atelier lumière avec la photographe Patricia Bassen.

Entrée libre

Plus d'informations sur Facebook et Instagram :
« Collectif Des Femmes Ressources »

SEMAINE DE LA HAIE

Du 16 au 24 novembre 2024, le Collectif Environnement Sèvre & Loire organise la Semaine de la Haie.

La haie bocagère est bien plus qu'un élément paysager, elle est notre partenaire pour lutter contre la perte de la biodiversité, l'érosion des sols, la raréfaction d'une eau douce en bon état, les îlots de chaleur... Elle apporte une protection pour les animaux d'élevage et les cultures.

Découvrez les animations près de chez vous : plantations participatives, ateliers de sensibilisation, ciné-débat, conférence, expositions, lectures...

Retrouvez le programme complet sur www.collenvisl.fr.



LES CONSEILS DE MAXIME MACÉ JARDINIER

En novembre, il est nécessaire de revitaliser le sol qui a été sollicité pendant l'été, il faudra aussi apporter un peu de matière (compost, BRF, feuilles mortes...) pour enrichir votre terre en micro-organismes qui dégraderont les matières et enrichiront la terre.

Il y a parfois aussi besoin de mettre un peu de fumier, mais attention à ne pas en mettre trop. Quantité ne rime pas forcément avec efficacité ! En matière de fumier, il faut adopter la politique du « ni trop, ni trop peu ». Il faut la juste dose sous peine de saturer le sol en matières organiques.

- Pour le fumier frais, comptez de 1 à 5 kg par m² (soit environ 1 petite brouette), soit de 100 à 500 kg pour un potager de 100 m².
- Pour le fumier composté, comptez 1 kg pour 1 m², soit 100 kg pour 100 m².
- Pour le fumier en granulés, comptez 1 kg/m².

Le mois de novembre est aussi **le mois idéal** pour planter ses arbres fruitiers. Je suis à votre écoute à la jardinerie pour des conseils et la vente de vos futurs fruitiers.

Côté potager

Vous pouvez protéger les légumes déjà en place en appliquant au sol une couche de paille et de feuilles mortes.

Si vous voulez planter dans votre jardin : l'ail, les oignons blancs et les échalotes. Ils sont disponibles à la jardinerie.

Il est aussi toujours temps de mettre en place les petits choux pommes pointus et la salade d'hiver (laitue étincele, batavia cherola etc).

Vie du jardin

J'en profite pour vous parler des hérissons. Vous avez peut-être remarqué qu'il y en a pas mal en ce moment dans les jardins. Un hérisson au cœur de votre jardin d'agrément, c'est la révélation d'un jardin en pleine santé.

Ce charmant animal contribue à la biodiversité de votre espace vert. Et si vous constatez sa présence dans votre extérieur, préservez-la et offrez lui toutes les chances d'y vivre en paix et d'y passer l'hiver.



Souvent classé parmi les espèces insectivores, le hérisson se révèle en fait opportuniste, consommant à la fois des matières animales et végétales. Il raffole d'insectes (et de leurs larves) tels que les mille-pattes, les perce-oreilles, les pucerons, les hannetons, les sauterelles et les criquets. Il aime aussi les vers de terre, les araignées et les mollusques (escargots et limaces).

Tout cela en fait un bon ami du jardinier n'hésitez pas à leur laisser un tas de branchage ou feuilles.

Dicton du mois, « *Brouillard en novembre, l'hiver sera tendre* »



CROZIFLETTE

La croziflette c'est comme la tartiflette mais avec des crozets à la place des pommes de terre, une déclinaison savoyarde.

Ingrédients :

400 g de crozets
200 g de lardons fumés
480 g de reblochon
60 cl de crème fraîche
2 oignons
Poivre



Faites cuire les crozets suivant les indications de votre paquet (environ 15 min) dans un grand volume d'eau bouillante salée. Égouttez-les et versez-les dans un plat à gratin.

Pelez et émincez l'oignon. Faites-le suer dans une poêle chaude avec l'huile d'olive.

Ajoutez les lardons et faites revenir l'ensemble quelques minutes.

Versez la crème fraîche sur les crozets, ainsi que le mélange oignon et lardons. Poivrez et mélangez bien.

Sur le dessus du plat, déposez le reblochon coupé en deux dans la largeur ou taillé en dés.

Enfournez 15 minutes dans un four préchauffé à 180 °C.

BRUME
BLANC



Accord met/vin



LA ROBE

Or jaune



LE NEZ

Nez riche évoquant le chanvre



LA BOUCHE

Surprenante, énergique et fruitée portée sur des notes mentholées, de poire et de vanille



LES ACCORDS

Apéritif, poisson, plats épicés



CÉPAGE / ÉLEVAGE

Mélon B / Cave Nantaise



VARIÉTÉ DE FLEURS DE CBD

Skunk, Amnésia, Mango Haze

APPEL AUX RECETTES

Vous êtes le roi, la reine en cuisine.
Vous réalisez une recette qui régale les papilles.
Vous souhaitez faire connaître vos talents culinaires.

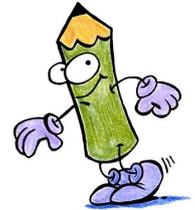


Faites part de votre plat préféré (avec une jolie photo c'est encore mieux) et nous le partagerons sur un prochain bulletin.

Service communication : 02 40 33 63 14 - communication@mairie-laregrippiere.fr

JEUX

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C				■		■		■		
D							■			
E										
F									■	
G				■				■		
H					■					
I			■			■				
J										



VERTICAL

1. Vertèbres au niveau du cou
2. On aime celle du soleil
3. Etats de beaucoup de déserts
4. C'est d'accord ! - La belle saison - Variété de lentilles
5. Chef-lieu du Puy de Dôme - Exclamation enfantine
6. Adverbe de lieu - En bonne santé
7. De l'eau en vrac - Chargeai en remplissant
8. Consonnes de lin - As une opinion - Volcan japonais
9. Greffes un scion - De bas en haut prénom de garçon ou de Ferrer
10. Famille de poissons marins, dont le mérrou

HORIZONTAL

- A. Os entre le sternum et l'omoplate
- B. Habitante à la fois européenne et asiatique
- C. Revenu minimum d'insertion - Symbole du Tour
- D. Projections sur écrans - Le dernier pli à la belote
- E. Commença une opération technique
- F. Groupes intimes ayant une relation commune
- G. Aide sociale à l'enfance - Haute école - Voyelles de noir
- H. Sable mouvant en bord de mer - Lieu de vente pour les kermesses
- I. Conjonction de coordination - Route Nationale Grand continent
- J. Elles peuvent être fortes, de malaise ou d'euphorie

RÉPONSES AU JEU DU MOIS PRÉCÉDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A	V	E	R	T	E	B	R	A	L	E
B	E	T	O	U	R	N	E	A	U	X
C	S	O	■	R	E	P	A	R	E	E
D	T	U	N	I	S	■	S	■	T	C
E	I	F	■	O	■	E	■	E	T	U
F	A	F	I	N	■	M	A	N	E	T
G	I	A	■	S	E	M	I	■	S	I
H	R	N	B	■	M	E	L	E	■	O
I	E	T	A	L	O	N	■	S	O	N
J	S	E	R	V	I	E	T	T	E	S



Jeu proposé par une habitante de La Regrippière.

LE LABYRINTHE DE NOËL

Aide le Père Noël à trouvé le chemin du sapin et colorie ton dessin.





- PHARMACIE DE GARDE DU MAINE ET LOIRE ET LOIRE ATLANTIQUE 118 418
- SERVICES VÉTÉRINAIRES 02.40.33.94.63 ou 02.41.64.74.80
- TAXIS DU VIGNOBLE 02.40.12.02.20
- TAXIS GOULEAU 02.40.33.93.38
- AMBULANCE GOULEAU 02.40.33.95.77
- AMBULANCE DOUILLARD 02.40.33.92.05

CCSL : 02 51 71 92 12
Communauté de Communes Sèvre & Loire
accueil@cc-sevreloire.fr

Espace Sèvre
1 place Charles de Gaulle - Vallet

Espace Loire
84 rue Jean Monnet - Z.A. de la Sensive
La Chapelle Basse Mer—Divatte sur Loire

SERVICE URBANISME - CCSL : 02 51 71 54 70

SERVICE DÉCHETS - CCSL : 02 51 71 75 71
dechets@cc-sevreloire.fr
<https://dechet.cc-sevreloire.fr>

DÉCHETTERIES - CCSL :

Vallet - rue des Ferronnières - Z.I. des Dorices

Le Loroux-Bottereau - Le Plessis

Du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-17h50
Samedi 9h-17h50

CLIC SÈVRE & LOIRE : 02 51 71 95 89
Espace Loire de la CCSL - 84 rue Jean Monnet
La Chapelle Basse Mer - Divatte sur Loire
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30
et de 13h30 à 17h

Permanence tous les jeudis matin de 9h à 12h30
Espace Sèvre de la CCSL
1 place Charles de Gaulle - Vallet

PÔLE EMPLOI : 39.49
7 rue du Chantre - Clisson

TRÉSOR PUBLIC : 02 40 33 80 56
15 rue de la Liotterie - Le Loroux-Bottereau

DÉPUTÉE : 02 40 05 44 09
Pour rencontrer Sophie ERRANTE :
serrante@assemblee-nationale.fr
10, rue du Cep 44190 Gorges

Groupe Prévention Suicide : 02 40 46 27 52
Ecoute + rendez-vous tous les jours – Bureau 2
11 rue François Luneau - VALLET.

CPAM : 36.46
Caisse Primaire d'Assurance Maladie
2 rue du Docteur Doussain - Clisson

CARSAT (ex CRAM) : 39.60
11 rue François Luneau - Vallet - Mardi sur RDV

MSA : 02 40 41 39 27
11 rue François Luneau - Vallet
Mercredi sur rendez-vous

CONCILIATEUR DE JUSTICE : 02 40 33 92 00
11 rue François Luneau - Vallet sur RDV
10h15/17h30 certains jeudis

CAUE : 02 40 33 92 00
Conseiller Architecture. RDV mairie de Vallet
4ème jeudi du mois de 15H45 à 16H45 sur RDV.

CIDFF : 02 40 48 13 83
Droit des femmes et des familles
Sur RDV - 2ème vendredi du mois de 9h à 17h
11 rue François Luneau - Vallet

Gwladys PROUST,
Présidente de l'association Regripp'Anim
Mariée, 1 enfant,

Expliquez-nous votre parcours avant votre arrivée à La Regrippière.

Je suis originaire de Saint-Nazaire où j'ai grandi avant de partir faire mes études de coiffure à Savenay puis à Nantes. J'ai travaillé pendant 15 ans dans la coiffure et j'ai eu envie de changement. J'ai travaillé dans différentes entreprises en étant polyvalente : métallurgie, électronique... Depuis un an, je suis à la production chez Mollibois où on fabrique tous types de constructions à base de bois. J'ai rejoint David, mon mari qui y travaille depuis six ans. C'est une entreprise dynamique avec de nombreux projets sur toute la France.



Pourquoi venir s'installer à La Regrippière ?

Avant, nous habitions sur Vallet. En 2014, nous cherchions à acheter une maison et nous avons décidé de nous installer à La Regrippière, commune un peu moins chère mais toujours dans le 44. A la base, nous ne connaissons personne dans la commune mais le côté village nous correspondait.

Comment avez-vous été accueillie ?

Au départ, il a fallu s'engager pour connaître de nouvelles personnes. L'école et surtout mon activité de vente à domicile indépendante pour Forever (produit à base d'Aloé vera) m'ont poussé à faire des rencontres et à aller vers les gens. J'ai même lancé un mini marché de VDI dans mon jardin.

C'est de là qu'est partie l'idée du marché de Noël ?

Oui, avec Céline Micelli, nous avons voulu créer un marché de Noël pour réunir les producteurs et les artisans et faire connaître aux habitants la production locale. Le premier marché a eu lieu en 2019 et a été une réussite. Cela nous a motivées pour continuer. Malgré le Covid, nous avons réussi à organiser un second marché en 2021 qui se renouvelle chaque année. Cela demande de l'organisation et nous avons voulu structurer la démarche autour d'une association Regripp'anim.

Parlez-nous de cette association.

J'étais impliquée dans le marché de Noël mais aussi bénévole lors des soirées organisées au St Jo. J'aime faire bouger les choses. On a donc décidé au sein de Regripp'anim de reprendre le marché de Noël mais aussi trois ou quatre événements tout au long de l'année comme la soirée Cabaret qui aura lieu en novembre. Nous sommes actuellement cinq membres mais nous souhaitons fédérer un réseau de bénévoles plus large. Nous avons pas mal de projets en tête qui viennent compléter ce que fait déjà le comité des fêtes.

Voilà une intégration bien réussie au sein de la commune !

Oui, beaucoup de gens rencontrés sont devenus des amis et le réseau s'est bien agrandi. Par ailleurs, on fédère un petit groupe de course à pied le dimanche matin où l'on part du local technique vers 10h. N'hésitez pas à me contacter si vous souhaitez rentrer dans la boucle, c'est ouvert à tous.

Merci Gwladys pour cette présentation.